



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

AR Prefecture

086-218602720-20230627-2023_46-DE
Reçu le 28/06/2023
Publié le 28/06/2023

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 27 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 21 juin 2023

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DEPONT, Frédéric FAGES, Nicolas MOINE, Isabelle SATTI, Céline VRILLAC

Etaient représentés : Patrick LEDOUX (Pouvoir à Dominique CHAINE), Claudie RAYMOND (pouvoir à Céline VRILLAC)

Etaient absents et non représentés : Carl HOLGADO-ROTAMERO, Marie Paule TIFFAULT.

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT.

2023-46 SUBVENTION FESTIVAL ESPRIT ROCK.

L'association « Le bocal à zyk » organisera le 9 septembre prochain le Festival « Esprit Rock » à Thuré.

Dans le cadre de l'organisation de celui-ci, l'association a sollicité la collectivité afin d'obtenir une subvention d'un montant de 1 000 €.

Le maire propose au conseil municipal de valider cette proposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €

Votants	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

AR Prefecture

086-218602720-20230627-2023_46-DE
Reçu le 28/06/2023
Publié le 28/06/2023

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le

Le Maire
Dominique CHAINE

